

# PARC EOLIEN DU BEAUJOLAIS VERT

Le tout premier parc éolien du département est en construction !

> Lettre d'information chantier n°1 janvier 2020

La construction du parc éolien du Beaujolais Vert a démarré à l'automne dernier sur la commune de Valsonne et se poursuivra sur toute l'année 2020, jusqu'à sa mise en service fin 2020.

## LES CHIFFRES CLÉS



**4** éoliennes



**12 MW** de capacité installée



Consommation équivalente  
**7600** foyers  
(hors chauffage)



**6950 t** de CO<sub>2</sub> évités par an



Mise en service **2020**



**7 ans** de développement

## – Un chantier en 3 temps

À l'automne dernier, les premiers coups de pelles ont permis de préparer le terrain, créer les pistes d'accès, et creuser les fondations des éoliennes. S'ouvre désormais la deuxième grande phase du chantier.

Sur tout le premier trimestre 2020 se déroulera le coulage des fondations en béton. Le porteur du parc, EDF Renouvelables, fait appel à une entreprise locale (BML) localisée à Tarare pour réaliser ces travaux. Chaque fondation béton sera ensuite inspectée et homologuée par un expert afin de s'assurer qu'elle est conforme et en capacité de recevoir l'éolienne.

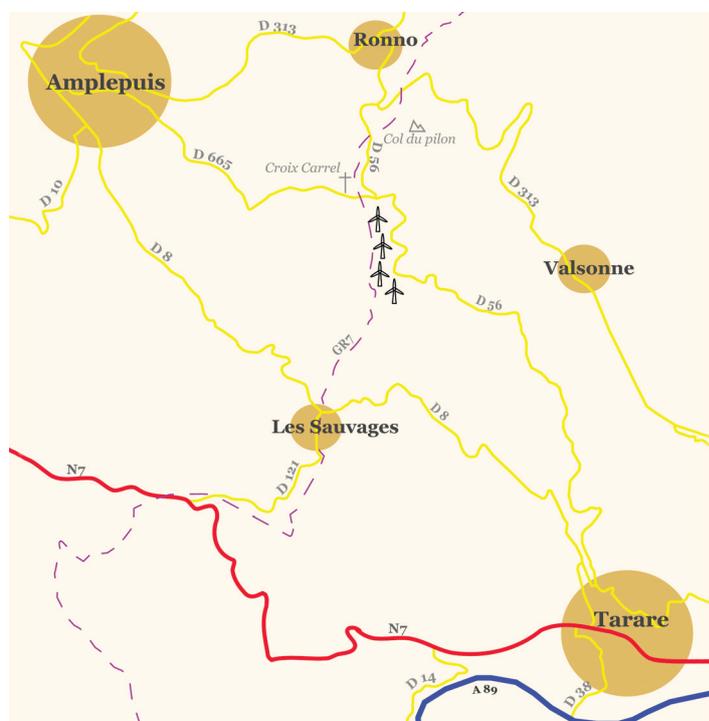
L'acheminement du béton jusqu'au parc se fera par camion. Afin de réduire l'incidence auprès des riverains, les acheminements seront effectués sur 4 demi-journées (selon les conditions météorologiques). Les camions emprunteront la D313 en direction du Col du Pillon, puis la D56 pour le trajet aller. Ils redescendront par la D56 pour le trajet retour.

De plus, afin de permettre l'évacuation de l'énergie produite par chaque éolienne, des tranchées seront réalisées pour assurer le passage de câbles souterrains jusqu'au poste de livraison électrique situé sur la commune d'Amplepuis.

Les travaux de raccordement occasionneront des interruptions de trafic sur la D665 à partir de la Croix Carrel jusqu'à la D8.

La période des travaux étant basée sur le cycle biologique des espèces patrimoniales, le chantier sera donc totalement à l'arrêt d'avril à fin juillet 2020.

La phase finale de la construction reprendra dès la mi-août 2020. Elle se matérialisera sur le terrain par l'installation (levage) des éoliennes et des pâles sur le site du Beaujolais Vert. Le parc sera opérationnel à compter de fin 2020.



Dès 2021, une partie de la consommation locale d'électricité sera assurée par le parc éolien du Beaujolais Vert.

Le chantier de construction durera au total 11 mois sur le terrain. Une prochaine « lettre d'information chantier » viendra préciser en août les étapes de la phase finale de la construction.

## – Les grandes étapes de la construction



## – Un véritable atout pour le territoire

Premier parc éolien du département du Rhône, le parc du Beaujolais Vert s'inscrit dans la démarche de «Territoire à Energie Positive» engagée par la Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR) en 2013.

A lui seul, le parc éolien du Beaujolais Vert permettra de réaliser plus de 50% des objectifs fixés par la collectivité en matière de production d'énergie renouvelable et ce dès 2021.



### AVIS AUX RANDONNEURS

Pendant toute la période du chantier le GR7 est dévié sur 3,1 km, entre la Croix Carrel (commune de Ronno) et le Pouet, au nord des Sauvages. Cette déviation est balisée avec les couleurs blanche et rouge des GR. La partie déviée fait 4,8 km, soit 1,7 km de plus que le GR original. Vous trouverez des panneaux d'information à chaque extrémité de la déviation.

Restez informés des éventuelles perturbations à prévoir pendant le chantier sur notre site Internet.



### UNE QUESTION SUR LE CHANTIER ?

EDF Renewables, la filiale du Groupe EDF dédiée au développement des énergies renouvelables en France, est en charge du développement, de la construction et de l'exploitation du parc éolien du Beaujolais Vert.

.....  
Pour toute question relative au chantier vous pouvez contacter :



**Alfred ISRAEL ALEXANDRE**  
Chargé de réalisation, EDF Renewables.

Il assure la coordination de l'ensemble du chantier du parc éolien du Beaujolais Vert.

alfred.israelalexandre@edf-en.com

04 67 09 83 50

Cette lettre d'information est issue des échanges réalisés lors des Commissions de suivi de chantier. Cette commission est constituée des riverains, des élus, des communes limitrophes et d'EDF Renewables.

L'accès au site est strictement interdit au public pendant le chantier.  
Des visites guidées et commentées seront organisées pendant le chantier et en phase d'exploitation.  
Pour y participer, inscrivez-vous sur : <http://parc-beaujolais-vert.fr>